

M. John McDermid (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, les fluctuations du prix de l'essence ont deux causes. L'une est le prix du brut et l'autre, la mise en marché que l'on fait dans certaines régions. La guerre des prix qui fait rage actuellement dans les diverses régions fait monter et descendre les prix. Il est possible que celui de Petro-Canada soit plus élevé dans une région et plus bas dans une autre, mais c'est dû à cette guerre des prix.

* * *

L'ADMINISTRATION

LES DIRECTIVES SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Hier, à la Chambre, il a affirmé que les lignes directrices concernant les conflits d'intérêts étaient plus sévères que celles qu'avait émises l'ancien gouvernement conservateur. Pourtant, en vertu de ces directives, les familles des ministres devaient placer tous leurs avoirs commerciaux dans une fiducie sans droit de regard, ou s'en défaire. Comment alors peut-il parler comme il l'a fait hier à la Chambre?

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, le député veut connaître mon avis. Je maintiens ce que j'ai dit. Nous ne parlions pas des lignes directrices de 1979. Le code d'éthique déposé en septembre 1985 était plus sévère que celui prévu par le gouvernement précédent qu'appuyait le député quand il siégeait de ce côté-ci.

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, dans sa lettre à l'ensemble des députés, le premier ministre attribue à son vice-premier ministre le mérite des recommandations et affirme à la page 5 ce qui suit:

De toute évidence, il pourra à l'occasion s'avérer nécessaire qu'une tierce partie procède à un examen impartial de la question.

Par conséquent, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre suppléant. Ne devrait-il pas donner suite à ses propres recommandations et entreprendre cette enquête afin que la Chambre puisse poursuivre ses importants travaux?

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, si j'éprouvais de la difficulté à m'acquitter de ma tâche en ce qui concerne le code d'éthique, je tiendrais compte de l'avis du député. Toutefois, je n'ai aucune hésitation à conclure que le ministre a observé toutes les modalités du code d'éthique.

Questions orales

L'AGRICULTURE

LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—ON DEMANDE QUE LES AGRICULTEURS SOIENT REPRÉSENTÉS AU CONSEIL CONSULTATIF

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): J'adresse ma question au ministre de l'Agriculture. Le ministre du Commerce extérieur a montré son peu de connaissance des questions agricoles en mettant dans le même sac l'agriculture et les industries alimentaires et des boissons, au Conseil consultatif sur le libre-échange. Le ministre de l'Agriculture sait que les intérêts des agriculteurs sont souvent diamétralement opposés à ceux de l'industrie alimentaire. Selon le ministre, les intérêts des agriculteurs sont-ils si peu importants que ceux-ci n'ont pas besoin d'un siège distinct au Conseil consultatif sur le libre-échange?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, il ne fait aucun doute pour moi que le ministre du Commerce extérieur et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures connaissent et comprennent parfaitement l'importance et même la complexité de la question du commerce bilatéral entre le Canada et les États-Unis. Effectivement, si le député veut faire preuve d'un peu plus de patience, je pense qu'il constatera cette parfaite compréhension puisqu'on va annoncer très prochainement le nom des membres de ce comité sectoriel. Il y aura des révélations et des renseignements intéressants au moment où cette liste sera rendue publique, ce qui devrait se produire dans une dizaine ou une quinzaine de jours.

M. Hovdebo: L'agriculture a besoin d'un représentant distinct.

ON DEMANDE QUE LE MINISTRE EXIGE LA REPRÉSENTATION DES PRODUCTEURS

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, le ministre va-t-il nous promettre qu'il exigera la pleine représentation des producteurs agricoles au Conseil consultatif sur le libre-échange?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je viens de demander au député de faire preuve de patience. Je suis parfaitement convaincu que ses observations, au moins jusqu'ici, ont toutes été prises en considération par le ministre du Commerce extérieur.

* * *

LA CONSOMMATION ET LES CORPORATIONS

LES BÉNÉFICES DES MINOTIERS

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, en l'absence du ministre de la Consommation et des Corporations, j'adresse ma question au secrétaire parlementaire. On a appris récemment que les minotiers au Canada font des bénéfices équivalents à 7.6 p. 100 des ventes, tandis que ceux de leurs homologues américains atteignent seulement 1.9 p. 100. Quelle mesure le ministre prend-il pour protéger les consommateurs canadiens, compte tenu de la majoration du prix du blé annoncée dernièrement et du fait que, depuis cinq ans, les profits ont augmenté alors que le prix du blé a baissé?